

Environnement

OPERATION « RIVIERES PROPRES »

Cette année, l'opération « Rivières propres » se déroulera le 24 mars et nous vous invitons à y participer activement comme chaque année.

OPERATION « VILLAGES PROPRES »

Pour maintenir notre commune dans un bon état de propreté, il est proposé aux différents comités de villages de programmer une journée « village propre ».

Pour l'organisation d'une telle opération, la commune se tient à disposition des comités et le matériel nécessaire (sacs, gants) leur sera fourni.

Pour tout renseignement, contacter Huguette au 084/37.01.77

CAMPS DE JEUNES – ANNEE 2018

Vous êtes propriétaire d'un gîte ou d'un terrain et vous vous proposez d'accueillir des camps de jeunes durant les mois de juillet et août 2018. Que faire pour se mettre en conformité ?

Voici quelques informations importantes.

« Nul ne peut mettre à disposition des bâtiments, parties de bâtiments ou terrain pour l'établissement de camps de vacances sans avoir obtenu préalablement l'agrément du collège communal »

Pour obtenir l'agrément, un courrier sera adressé sans retard au collège communal qui examinera votre demande.

Les propriétaires des bâtiments ou terrains ainsi que les responsables du camp adopteront un « Code de Bonnes Pratiques des Camps », document comprenant notamment la manière de trier les déchets durant le camp.

GERER SES DECHETS AU CAMP, C'EST RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Pour tout renseignement, s'adresser auprès de Nathalie DERYCK 084/370.194 nathalie.deryck@rendeux.be

Lucienne DETHIER